



6281 agents privés d'augmentation !

Après qu'un accord **unanime et bilatéral**, signé par **toutes les organisations syndicales représentatives** (CGT, CFTC, UNSA, FSU et FO historique), avait été conclu pour accorder une revalorisation indemnitaire aux agents, l'administration fait désormais marche arrière.

Jusqu'à 240 euros bruts de perte par an !

Cet accord historique, uniquement fondé sur l'ancienneté, garantissait de 120 € à 240 € bruts par an, selon que l'ancienneté dans la collectivité variait de 5 ans à 20 ans ou plus, et marquait :

- **UNE AVANCÉE INEDITE POUR TOUS LES AGENTS** en fin de carrière avec l'accès automatique à la commission de réexamen des situations individuelles indemnitaires,
- **UNE MESURE IMPORTANTE EN MATIERE D'EQUITE**, notamment pour les collègues de catégorie C, généralement en fin de grilles indiciaires et grands oubliés des revalorisations indemnitaires,
- **L'INSTAURATION DE NEGOCIATIONS DE REVALORISATION DU REGIME INDEMNITAIRE TRIANNUELLES OBLIGATOIRES** avec les organisations syndicales représentatives de la Métropole.

Une décision incompréhensible et inacceptable permise par les représentants du nouveau syndicat FO Métropolitain

La rupture de cet accord est directement liée à la position de ce **syndicat non élu aux élections professionnelles**, qui a refusé de le signer et qui réclamait par ailleurs que la revalorisation soit **soumise à l'avis de la hiérarchie**.

Une opportunité que n'a pas manqué de saisir la collectivité qui a annulé le Comité Social Territorial prévu, faisant ainsi l'économie de 3 millions d'€ sur 3 ans, méprisant au passage plus de **6000 agents et balayant le travail colossal réalisé par sa propre administration, dans le cadre du dialogue social**. Pourtant l'unanimité des organisations syndicales n'est en aucun cas requise pour ratifier l'accord !

Fidèles à notre volonté de privilégier un dialogue constructif nous avons immédiatement sollicité, en intersyndicale, un entretien avec le DGS. **Ce courrier est resté sans réponse.**



**NOUS EXIGEONS LE RESPECT DES REPRESENTANTS
DES PERSONNELS ET DES ENGAGEMENTS**

Certes, les montants n'étaient pas la hauteur de nos demandes mais dans un contexte de forte contrainte budgétaire, cet accord représentait un **socle de reconnaissance solide qui ne dépendait ni des changements politiques ni des changements administratifs, c'est pourquoi nous demandons :**

- ✓ **La réception dans les plus brefs délais des organisations syndicales** signataires de l'accord par le DGS et le Cabinet de la Présidente,
- ✓ **Le respect des signatures syndicales représentatives,**
- ✓ **La reprogrammation du CST exceptionnel de validation de l'accord collectif** ou, à défaut, son inscription à l'ordre du jour du CST du 28/11/2025.



- **Parlons-en entre collègues**



- **Appuyons, le temps voulu, nos vrais représentants**

MOBILISONS-NOUS POUR QUE CET ACCORD EXISTE VRAIMENT !